

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille huit, le 24 novembre, à 19 h, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente.

Date de convocation : 17 novembre 2008

Présents : Claude COUDRIER, Mme PÉLINARD, Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Marc MONTAUDON, Michel BOUCHER.

Absents excusés : M. PATELOUP

Absents : J.C. PATELOUP, Y. LE GOUFFE

Nombre de membres en exercice : 11

Secrétaire de séance :

N° 1/2008 : Convention / ÉQUITATION

La convention pour l'activité « équitation jeunesse » en cours avec M. Dinter arrive à échéance le 31.12.2008. Madame la Présidente propose de renouveler cette convention à compter du 1^{er} janvier 2009 pour une durée d'un an, résiliable, et pour un montant identique soit 11,50 €/séance/enfant.

Après délibération, le Bureau autorise la Présidente à signer la convention citée ci-dessus et dont un exemplaire est joint en annexe.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 26 novembre 2008.*

*La Présidente,
Claude COUDRIER*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille huit, le 24 novembre, à 19 h, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente.

Date de convocation : 17 novembre 2008

Présents : Claude COUDRIER, Mme PÉLINARD, Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Marc MONTAUDON, Michel BOUCHER.

Absents excusés : M. PATELOUP

Absents : J.C. PATELOUP, Y. LE GOUFFE

Nombre de membres en exercice : 11

Secrétaire de séance :

N° 2/2008 : Convention / CUISSON POTERIE

La convention avec Mme Sylvie ERHART pour la prestation de cuisson des poteries confectionnées dans le cadre de l'activité poterie pratiquée par les jeunes, arrive à échéance le 31.12.2008. Madame la Présidente propose de renouveler cette convention à compter du 1^{er} janvier 2009 pour une durée d'un an, résiliable. Sont prévues pour 2009 : 74 séances au prix de 11 € TTC la séance.

Après délibération, le Bureau autorise la Présidente à signer la convention citée ci-dessus et dont un exemplaire est joint en annexe.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 26 novembre 2008.***

***La Présidente,
Claude COUDRIER***

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille huit, le 24 novembre, à 19 h, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente.

Date de convocation : 17 novembre 2008

Présents : Claude COUDRIER, Mme PÉLINARD, Fernand ANDRIEUX, Jean-Gérard DIDIERRE, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Marc MONTAUDON, Michel BOUCHER.

Absents excusés : M. PATELOUP

Absents : J.C. PATELOUP, Y. LE GOUFFE

Nombre de membres en exercice : 11

Secrétaire de séance :

N° 3/2008 : CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (C.E.J.)

Madame la Présidente rappelle qu'un « Contrat Enfance Jeunesse » a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les années 2006 à 2009. La Communauté de Communes sollicite la prise en compte dans ce contrat des modifications intervenues à compter de cette année 2008 pour l'Accueil de Loisirs :

- augmentation de la capacité d'accueil les mercredis (délib.2/2008)
- augmentation du nombre de jours d'Accueil de Loisirs du fait de l'allongement des vacances scolaires.

Pour ce faire un avenant au contrat est nécessaire.

Après délibération, le Bureau autorise la Présidente à signer l'avenant n° 1 à la convention citée ci-dessus.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 26 novembre 2008.
La Présidente,
Claude COUDRIER***